



Chères Vinsobraises, Chers Vinsobrais,

La rentrée scolaire a vu l'arrivée d'une nouvelle équipe d'enseignants à l'école, nous leur souhaitons bienvenue à Vinsobres.

Jean-Louis Teste, empêché par des ennuis de santé, n'a pu reprendre ses fonctions auprès de ses chers élèves. Arrivé en 1998 à l'école publique élémentaire, il n'a eu de cesse de faire partager ses connaissances et d'accompagner les petites et petits Vinsobrais sur le chemin de l'apprentissage de leur vie de citoyen. Le conseil municipal, unanime, tient à le remercier pour toutes ces années.

Autre événement marquant de la rentrée, les vendanges se sont terminées avec une belle récolte, un beau raisin, qui par manque de pluie a pris son temps pour mûrir. Mais la qualité est là, gageons que le millésime 2016 sera fort apprécié.

La rentrée a vu aussi la démission de Manuel Guerre du conseiller municipal. Merci à lui pour tout le travail effectué pendant ces deux années. Il est remplacé par la suivante sur la liste « Vinsobres ensemble » : Marie Rogez, rapidement intégrée dans l'équipe et déjà très impliquée. Elle participe notamment au comité consultatif communication, qui comme tous les comités consultatifs est ouvert à tous.

J'en profite pour inviter tous ceux qui souhaitent s'impliquer en participant à un comité consultatif à se faire connaître.

Le personnel communal est à votre écoute aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie. Je lui adresse un grand merci pour son implication quotidienne au service des Vinsobraises et Vinsobrais.

Pour conclure ce petit mot et aborder la fin d'année qui approche à grands pas, permettez-moi, au nom de l'ensemble du conseil municipal et de moi-même, de vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de tous ceux qui vous sont chers.

Marie-Pierre Monier

Au 1er janvier 2017 naîtra la Communauté des Communes des Baronniees en Drôme Provençale

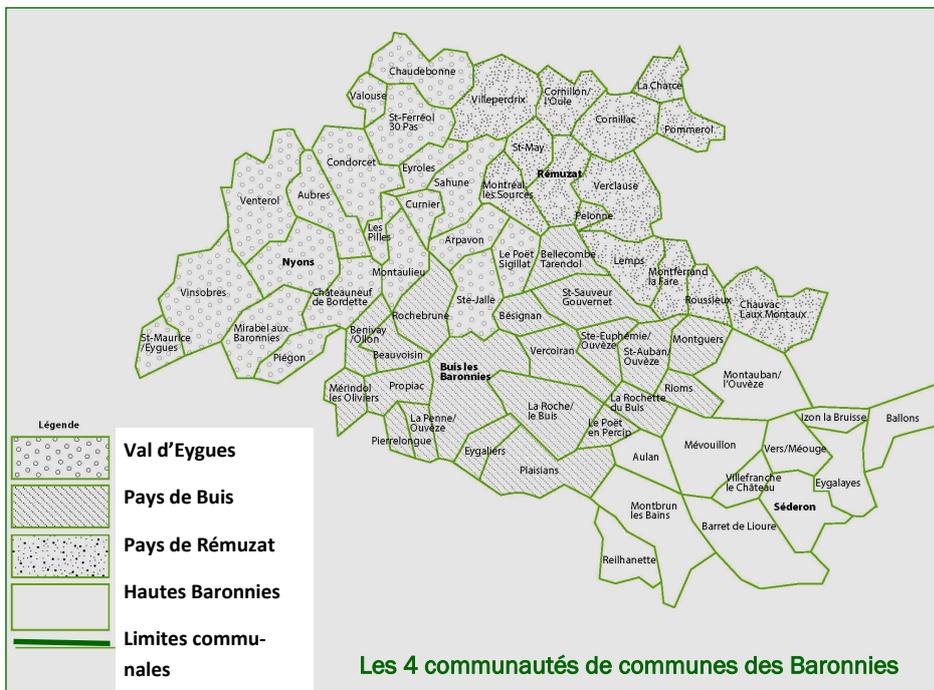
67 communes réparties sur un territoire de 1150 km², soit 21500 habitants qui regroupera les quatre anciennes communautés de communes : des Hautes Baronniees (Séderon), du pays de Buis les Baronniees, du pays de Rémuzat, et du Val d'Eygues.

Vinsobres aura, dans le nouveau conseil communautaire de 97 membres, 3 conseillers comme actuellement.

Les compétences obligatoires prises par la nouvelle intercommunalité sont :

- Aménagement de l'espace communautaire, dont l'aménagement numérique du territoire, randonnées pédestres, VTT
- Actions de développement économique, dont les zones d'activités économiques, création et gestion d'un office de tourisme intercommunal
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) deviendra obligatoire en 2018

Il reste par ailleurs à choisir les compétences optionnelles et facultatives.



La municipalité vous invite à ses voeux
vendredi 20 janvier 2017 à 18h30 à la salle des fêtes

MENUISERIES

Les menuiseries extérieures du groupe scolaire (bois, simple vitrage), de la salle polyvalente et de la salle du 3^{ème} âge (fer et simple vitrage) ont été remplacées par des menuiseries en alu laqué blanc double vitrage par l'entreprise SAME de Nyons.

SALLE du 3^{ème} AGE

Les travaux de rénovation ont été interrompus lors de la pose des menuiseries alu. Ils reprendront dès que Gilles et Nicolas seront libérés des mises en accessibilité des ERP communaux (établissements recevant du public).

LIGNE MOYENNE TENSION (aménagement électrique)

Le SDED (syndicat des énergies de la Drôme) va réaliser l'enfouissement du réseau LOUARDES en deux tranches programmées en décembre 2016 et janvier 2017.



RUES TRIPOT/BARRIOU

Après appels d'offres, les marchés ont été attribués aux entreprises BRUN et MISSOLIN. Les travaux ont commencé mi-novembre 2016 par la partie basse devant le bistrot. Les montants sont de :

Lot n° 1 - assainissements : 223 254,60 € TTC

Lot n° 2 - revêtements : 218 115,60 € TTC

Ce projet est affiché en mairie. Un sens de circulation est mis en place. Merci de le respecter afin que les travaux se passent dans les meilleures conditions possibles.

ALSH (association de loisirs sans hébergement)

L'appel d'offre pour la démolition de ce bâtiment, y compris son désamiantage, est en cours. Les travaux devraient commencer en janvier 2017.

L'appel d'offre pour les travaux de construction du nouveau bâtiment sera lancé pour une mise en œuvre prévue à partir de février 2017.

BUDGET

Le budget primitif de 2016 arrive progressivement en fin de réalisation. Au constat des chiffres et malgré quelques dépenses d'entretien et d'investissement imprévues, il reste dans l'ensemble conforme à nos prévisions.

De ce fait, notre capacité d'autofinancement préservée doit nous permettre de poursuivre notre programme d'investissements pour un village plus accueillant et attractif où il fait bon vivre.

STATION D'EPURATION



Les travaux sont dans leur phase finale. Le basculement des effluents sur la nouvelle station a été réalisé le 25 octobre.

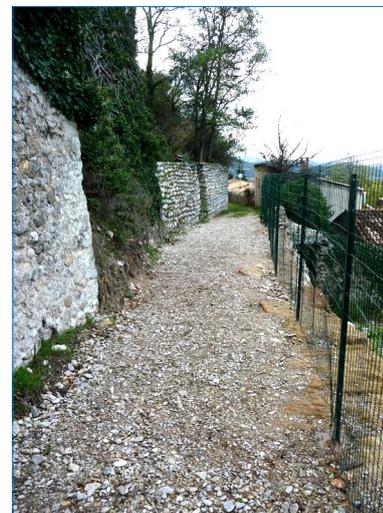
La réception des ouvrages est programmée en janvier 2017 après essais de fonctionnement.

CHEMIN DES HAUTS BARRI

L'éboulement du chemin au niveau des parcelles appartenant aux propriétaires ARIGONI et CHIAPPINO B. a été réparé par un mur-poids.

Le passage des promeneurs y est de nouveau possible.

Toutefois les murs amont en galets maçonnés sur plusieurs propriétés de particuliers commencent à être déstabilisés par la végétation (lierre). Des mesures de confortement devront être prises rapidement.



TOILETTES SECHES

Deux toilettes sèches ont été commandées :

- Une sera placée sous le temple en période estivale
- L'autre sera installée à côté du parking du début de la promenade le long de l'Eygues sur Vinsobres.

Claude Somaglino

La boulangerie



Pendant la durée des travaux sur la Placeto, la boulangerie aura un point de vente situé :

Place de l'Eglise
2 rue Gironde

Merci
à M. et Mme Guillois
pour leur aide

L'aménagement de ce terrain nous mobilise depuis le début de notre mandat. Nous avançons par étapes.

Nous vous rappelons que le cabinet OSTRAKA est venu présenter le projet retenu

- aux riverains du terrain le 20 juin dernier
- au comité de pilotage élargi le 6 juillet.

Le 3 octobre lors de la séance du conseil municipal, nous avons pris une délibération (à l'unanimité) pour valider cette étude.

Le cabinet Ostraka est revenu le 21 novembre pour présenter le projet final à la population lors d'une réunion publique.

Nous avons eu le plaisir de voir que le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) avait retenu notre projet pour le publier dans son rapport annuel d'activité (voir article ci-dessous).

Parallèlement EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes), que nous avons mandaté pour effectuer l'achat du terrain, négocie avec les propriétaires. Nous espérons que cet achat sera rapidement finalisé.

Nous travaillons maintenant sur le phasage des opérations avec le CAUE et EPORA.

Il s'agit de toute façon d'un projet à long terme puisqu'il dépend de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme et que rien, si ce n'est la voie nord-sud, ne pourra être fait avant son approbation.

Madeleine Vallot

Article paru dans le rapport d'activité 2015 du CAUE

(conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Drôme)

« Vinsobres : une extension villageoise à maîtriser »

Comment aménager et urbaniser une vigne de deux hectares située au milieu du village et sous l'émblématique silhouette de Vinsobres ?

Telle est la question que se posent les élus municipaux en début de mandat. Les objectifs sont multiples : aménager des espaces publics (théâtre de verdure, placette, stationnement...), construire des logements, réserver un espace pour un futur équipement public, créer une nouvelle voie et des cheminements doux. Les enjeux sont importants : préserver les vues sur le village, intégrer les nouvelles constructions à la forme villageoise, proposer des aménagements en cohérence avec le site, mettre en valeur le patrimoine (muret, lavoir...).

La commune a fait appel au CAUE pour l'aider à définir ses éléments de programme d'aménagement en vue de confier une mission d'étude à une équipe pluridisciplinaire (architecte, paysagiste, urbaniste). Elle a aussi souhaité ouvrir cette réflexion à des habitants et créé un comité de pilotage rassemblant une cinquantaine d'entre eux. Conscients des enjeux que représente le devenir de ce terrain, les élus, soucieux d'en maîtriser l'urbanisation, ont confié à EPORA l'acquisition et le portage foncier pendant 4 ans. S'appuyant sur une « cueillette de perceptions » d'habitants, l'étude d'urbanisme a permis d'établir un diagnostic partagé et d'élaborer des scénarii contrastés. Sur cette base, EPORA réalise des bilans d'opérations afin de vérifier la faisabilité financière. »

Hypothèse d'aménagement BET OSTRAKA / POIDRAS



Légende :

- | | |
|---|---|
|  Équipement public |  éco-habitat groupé |
|  Petit collectif logements et commerce |  maisons individuelles |
|  Théâtre de verdure |  jeux d'enfants |



L'Association qui gérait la cantine de l'école de Vinsobres depuis plusieurs années a entériné sa dissolution lors d'une assemblée Générale extraordinaire le 29/09/2016 ; un liquidateur a été nommé. L'Association a cependant accepté d'assurer la gestion de la cantine jusqu'au 31/12/2016.

Aucun parent d'élève n'a souhaité reprendre cette activité.

La municipalité de Vinsobres, après avoir consulté plusieurs organismes (CCVE, Association des Maires, Centre de Gestion, Protection Maternelle et Infantile) a décidé d'assurer la fourniture des repas à partir du 1/01/2017.

En réunion de travail, le Conseil municipal a choisi la solution du portage des repas, **en liaison chaude**, à partir de la cantine municipale de Mirabel-aux-Baronnies, ceci jusqu'à la fin de l'année scolaire, afin de réorganiser le fonctionnement de la cantine.

Dans le cadre de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH les Marigas) Madame Christelle Michel, directrice de la structure, assurera la gestion et l'encadrement de la cantine.

La municipalité profitera de ce temps de réflexion pour choisir une solution locale pérenne, au mieux de l'intérêt des enfants de l'école et de leurs familles.

Françoise Teste, adjointe, Marie Rogez et Gérald Piollet, conseillers municipaux

Informations diverses

ENTRETIEN DU VILLAGE

- **des pierres** ont été mises aux pieds des oliviers du terrain de boules
- nous effectuons un entretien régulier des fleurs, des toilettes et des rues
- **des margelles** ont été posées sur les abris poubelles, il en reste encore deux à équiper.



- nous avons procédé à la peinture et au nettoyage du hangar du cimetière
- **une table de pique-nique** a été installée à la table d'orientation des Contours
- une table de pique-nique, un banc et des poubelles ont été installés au square derrière le vestiaire du foot
- **deux assis-debout** ont été réalisés et montés près du terrain multisport par des employés communaux.
- **les bancs publics** en ciment ont été nettoyés
- enfin à l'école, un gros chantier est réalisé par nos services (sécurisation de l'accès par la mise en place d'un portillon, mise en accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite), branchement de volets roulants...)

Je suis à votre écoute pour des idées nouvelles. Merci au travail des employés municipaux qui sont à mes côtés. Bonnes fêtes de fin d'année.

Denise Rousset

Le C.C.A.S.

vous informe que le repas des plus de 70 ans aura lieu le
6 janvier 2017

Une invitation vous parviendra par courrier très prochainement.

Françoise Teste

COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT



Le 10 octobre a eu lieu une réunion avec la commission et Mr PORTIGLIATI, représentant la société Suez, pour la création d'un comité de gestion eau et assainissement prévu au contrat de délégation de service public.

Ce comité aura pour fonction de mettre en place un calendrier des objectifs définis dans le contrat de DSP (délégation de service public) et de les suivre dans le temps.

Nous avons aussi échangé sur l'état de notre ressource en eau et il s'avère que le puits du Moulin est apte à satisfaire la demande.

La première réunion du comité aura lieu le 24 novembre et M. Portigliati nous présentera l'outil informatique qui nous permettra de suivre les travaux et entretiens que Suez engagera.

Nous vous rappelons que si vous rencontrez des problèmes techniques ou de facturation, vous devez appeler SUEZ à l'aide des numéros de téléphones indiqués sur vos factures.

Gérald Piollet

STANDARD DE LA MAIRIE

Un nouveau standard téléphonique est installé en mairie depuis septembre.

Il permet aux secrétaires une meilleure gestion des appels. Un message informatif et musical vous accueille dès que vous composez le numéro de téléphone de la mairie.



Une secrétaire prend ensuite votre appel et vous renseigne.

Anne-Marie Corrand

ELECTIONS

Les inscriptions sur les listes électorales se font
jusqu'au 31 décembre 2016
au secrétariat de la mairie.

LES RIVES DE L'EYGUES



Après des années d'attente, des travaux dans le lit de l'Eygues ont enfin été réalisés. Ils sont portés par le SIDREI (syndicat intercommunal de défense des rives de l'Eygues inférieure), avec l'autorisation et sous le contrôle de la police de l'eau.

En 2016, à la hauteur de la cave Domaine du Tave jusqu'au niveau du canal des rejets de la Bane (nouveau rejet créé en face du moulin), la végétation a été broyée. De plus, les atterrissements (dépôts de matériaux alluvionnaires) ont été scarifiés afin d'empêcher leurs amoncellements.

Pour 2017, des travaux restent à prévoir du Coriançon au ravin des Parizots, puis du Rieu aux limites de notre commune côté Saint Maurice.

Ces travaux permettent une meilleure sécurisation des riverains en cas de crues de l'Eygues.

Louis Autrand

VOIRIES

Travaux FDAC (Fonds d'aide aux communes)

Le programme 2016 annoncé dans le précédent bulletin a été réalisé en fin d'été.

Pour le programme 2017, nous aimerions agrandir et aménager Gratte-Coquin. L'étude hydraulique demandée par la CCVE a été réalisée, le géomètre est passé pour établir le bornage du chemin communal, tel qu'il apparaît sur le cadastre.

Il s'avère que le chemin actuel empiète sur des propriétés voisines.

Il nous faut donc régulariser par des actes le tracé et par la même occasion agrandir à 5 ou 5,5 mètres la largeur de cette voie.

Une première réunion a eu lieu avec les propriétaires riverains et le géomètre.

Nous devons obtenir maintenant l'autorisation de tous les propriétaires, condition qui détermine la faisabilité de tous les travaux.

L'enveloppe allouée à la commune par le FDAC couvrira le montant total des travaux.

RD94 :

Les travaux de mise au gabarit sont finis, merci au département pour les avoir financés.

Il reste à arborer les fossés, c'est en cours de réflexion. Le SDED (syndicat départemental des énergies de la Drôme) s'est engagé à faire enlever le transformateur, peu esthétique, cela devrait se faire dans l'année 2017.

Louis Autrand

INAUGURATION TERRAIN MULTISPORT

Le vendredi 9 septembre a eu lieu l'inauguration du terrain multisport en présence de Marie- Pierre Mouton, déléguée aux territoires du Conseil départemental, Pierre Combes, conseiller départemental et du sous-préfet, Bernard Roudil.

Après les prises de parole, tout le monde s'est essayé aux différents jeux avec les enfants dans une ambiance amicale.. Ce fut un bon moment de partage

Gérald Piollet



CAMPING

Le bail attribué et signé avec Antoinette Bayet arrive à échéance le 31 décembre 2016. Nous la remercions pour la bonne tenue du camping durant ces années.



La volonté du conseil municipal est de maintenir l'activité du camping. Nous devons donc selon la procédure lancer un appel d'offre après avoir établi un cahier des charges.

Des renseignements sont pris auprès des différentes structures qui peuvent nous aider dans cette réflexion.

Nous sommes aussi accompagnés dans cette démarche par Richard Lamy, en charge au sein de la CCVE de l'économie et du tourisme.

La réflexion est en cours.

LES PETITES PROMENADES

Un gros travail bénévole de balisage des sentiers pédestres et VTT est réalisé par des membres du C.A.T.V.

Malheureusement des actes de malveillance (arrachage des panneaux) ont lieu régulièrement.

Il nous semble important de rappeler que l'activité touristique est une activité économique majeure dans notre territoire.

Si certains balisages gênent , veuillez nous en informer, sinon merci de les respecter.

Le conseil municipal



Les personnages en fer ont été réalisés par Pierre Louis Chipon.

C'est le Comité des vignerons qui est à l'origine de cette réalisation et qui la finance ; merci à eux.

Le département, le Parc et la commune ont géré tout le reste, dont les délaissés.

Vous trouverez plus bas le plan des plantations prévues par le paysagiste du Parc des Baronnies, Charles Ronzani.

L'abribus est terminé ; il a été acheté à la foire éco-bio de Nyons et réalisé avec des matériaux écologiques. Pour mémoire, les murs sont en paille de lavande récoltée à Mévouillon.

Le CEDER a terminé la construction sur place. Les enduits ont été réalisés à partir de bales de petit épeautre, des boues de lavage de la SOCOVA des Pilles et de l'ocre.

La mairie a pris à sa charge la couverture de l'abri.

Merci à tous les bénévoles, membres du CEDER, pour leur participation.



Abribus

Aire des Roches de Vinsobres, esquisse du plan de conquête végétale



Plutôt qu'un plan de plantation pré-réglé au centimètre, il s'agit d'esquisser à l'avance les grandes lignes de la «colonisation» à venir de la rocaille par les végétaux. Sur place, dans le cadre de l'atelier de plantation collectif, un travail «d'improvisation» en fonction des micro-situations offertes par le relief et les états du sol va voir se concrétiser les formes et emplacements précis du plan de colonisation végétale.

Cotinus (fustets) en fond de scène et filtre visuel avec la route

Centre meuble planté clairsemé avec les vivaces en steppe fleurie sèche - Thym, romarin, lavande aspic, lavande officinale, Immortelles, Euphorbes, sedums (orpins blancs) + touffes isolées de graminées des marnes (stipes) Achantherum calamagrostis.

Entre les roches : zone privilégiée pour les euphorbes + iris.

En pied de rochers, pieds de graminées isolés et bulbes (iris lutescens).

Aménagement du rond-point du carrefour vers Mirabel

Aire de pique-nique



La rentrée 2016 s'est déroulée sous le signe de la nouveauté. En effet, seule la maîtresse de maternelle, Anne LARGUIER, était déjà présente l'an dernier. Cette année, elle enseigne à nouveau en maternelle.

Les nouveaux nommés à l'école sont : Yannick CHAPELAIN au CP, Karine CARIVENC et Fanny VERMANDEL (le mardi) au CE1/CE2, Florian MARLIN au CM1/CM2.

Karine CARIVENC assure la Direction de l'école, avec un quart de décharge de Direction le mardi. Elle est secondée par Sylvie CHAPELAIN (Emploi de Vie Scolaire) dans les tâches administratives.

Cette nouvelle équipe a été très bien accueillie par les élèves et leurs parents et l'année se déroule jusqu'à présent dans de très bonnes conditions aussi bien pédagogiques que matérielles.

Cette année encore, les parents d'élèves, en partenariat avec la Coopérative Scolaire, organisent différentes manifestations pour récolter de quoi financer les projets pédagogiques programmés par les enseignants. En dehors des manifestations, il est à noter que la Coopérative Scolaire reçoit une subvention conséquente de la municipalité de Vinsobres.

Voici le calendrier proposé (sous réserve de modifications) :

- **09/12/2016** : Spectacle de Noël (chants interprétés par les enfants) à la salle polyvalente. Le verre de l'amitié et les pâtisseries confectionnées par les parents seront offerts à l'issue du spectacle.
- **20/01/2017** : Tirage de la Tombola. Les enfants vendront des tickets de tombola durant les mois de décembre et janvier.
- **1 et 2/04/2017** : Stand à la Foire Agricole - Buvette et gâteaux en vente
- **23/06/2017** : Fête de l'école et spectacle présenté par les enfants (à définir).

Karine CARIVENC

Des VINSOBRAIS à l'honneur

Un village, un livre, trois auteurs : Jacques Mélen, René Treuil, Jean-François Meltz



14 juillet 2009 : balade entre amis au Poët-en-Percip. Par hasard, chacun avoue aux deux autres son intérêt pour le village, son histoire, son terroir... et plus si affinités. Aucun des trois n'est Vinsobrais d'origine, tous ont choisi de s'installer ici pour leur retraite. L'un (JFM) a un parcours d'ingénieur, l'autre (JM) une carrière d'enseignant en histoire et géographie, le troisième (RT) un profil d'archéologue et d'universitaire.

26 juillet 2009 : première réunion pour esquisser le projet et répartir le travail selon les compétences de chacun. JFM s'intéresse plus particulièrement aux évolutions techniques, aux archives photographiques, aux images et à la mise en page des illustrations. JM se charge des recherches concernant le XVI^e siècle et les périodes postérieures, RT réunit la documentation sur les périodes les plus anciennes, des temps géologiques jusqu'au Moyen Âge. Simultanément, la décision est prise de traiter tous les sujets possibles et de s'appuyer sur tous les documents disponibles.

Commence alors une longue période de collecte des informations : livres, revues, archives, journaux, cartes postales, interviews... Il s'ensuit des déplacements à Montélimar, au Pègue, à Nyons, à Valence, à Paris... Contrairement peut-être à ce qu'on aurait pu imaginer, les auteurs croulent rapidement sous la documentation et leur problème devient vite de la mettre en ordre, en fonction de la chronologie, bien sûr, mais aussi des sujets. Le plan est plusieurs fois remanié et la rédaction, qui commence d'une manière un peu chaotique, s'organise par la suite. Tout est passé en revue et discuté par les trois auteurs, au cours de réunions aussi régulières qu'agréables. La phase de rédaction est longue, celle de la révision des textes plus encore. Mais la progression est régulière.

Beaucoup de personnes nous accueillent très favorablement et nous aident. Nous leur exprimons encore une fois notre reconnaissance. La municipalité, d'abord en la personne de l'ancien maire Serge Cornud, puis en celle de Marie-Pierre Monier, s'intéresse au projet, met à notre disposition les archives communales et nous offre un soutien financier très substantiel.

Fin 2014, la rédaction touche à sa fin et il reste à trouver un éditeur. Après un tour d'horizon un peu décevant, c'est Cardère, éditeur à Lirac, qui est retenu pour la qualité de son travail. Il se charge de préparer le manuscrit et de le faire imprimer en 500 exemplaires. L'ouverture d'une souscription à prix réduit et une subvention de la mairie permettent d'assumer le coût de l'opération. Ce travail particulièrement soigné se termine à l'heure dite, pour une présentation du livre au public le 27 mars 2015. La vente de l'ouvrage est un succès. Des compléments sont suggérés, tant la matière est abondante, mais il est désormais trop tard... un jour, peut-être... le flambeau pourra être repris par d'autres.

Au total, une aventure inédite et inoubliable pour les trois auteurs, et pour les lecteurs des retrouvailles avec un passé parfois estompé, dont l'écho s'est perpétué ces dernières années au travers d'expositions de photos anciennes (journées du patrimoine...).



APICULTURE - Déclaration de ruches 2016 : du 1er septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)

Les naissances :

- ◆ Calypso Lilith GOUMAT le 6 juillet à Orange
- ◆ Mina, Matilda BRETONNEAU le 4 août à Carpentras
- ◆ Arthur, Henri, Marin SELMI FULACHIER le 30 août à St-Martin-d'Herès
- ◆ Arielle, Agnès LIELY le 6 octobre à Carpentras
- ◆ Clémence, Sylvie, Elodie ROCHE le 7 octobre à Orange

Les mariages :

- ◆ Jérémy GENTY et Marion BRUSSET le 30 juillet
- ◆ Florent PIOLLET et Magali QUINQUENEAU le 13 août
- ◆ Sami MEGERIE et Mayra SAAVEDRA PARRA le 13 août

Les décès :

- ◆ Denise MOUGIN le 5 juillet à Orange
- ◆ Jean RAMELLA-BAGNERI le 30 août à la Seyne-sur-Mer
- ◆ Didier CORRAND le 22 septembre à Vinsobres
- ◆ Colette ARNAUD le 13 octobre à Vinsobres
- ◆ Elise MOURIER le 19 octobre à Istres (13)

PHOTOS ANCIENNES

SCOOP !

Merci
à Jean-François MELTZ
pour la réalisation
des photos anciennes
exposées sur
certains murs du village.



Nous avons appris de la bouche des enfants qu'une sorcière vient poser son balai, chaque 31 octobre depuis 4 ans, dans les rues de Vinsobres. Elle établit son antre au cœur même de notre village ! Malgré son apparence vraiment effrayante, comme vous pouvez le constater sur la photo jointe, l'accueil qu'elle réserve aux enfants est tout à fait bienveillant !



Merci à elle !

Nouveautés à VINSOBRES



**Atelier boutique
« Au bois fripon »
Décembre 2016
Rue Saint-Jean à Vinsobres**

Christine Baron a le plaisir de vous informer de l'ouverture de l'espace boutique « Au bois fripon » situé rue Saint-Jean tous les week-ends de décembre 2016, vendredi, samedi : 9h30/12h30 - 14h30/18h30 - dimanche : 9h30/12h30.

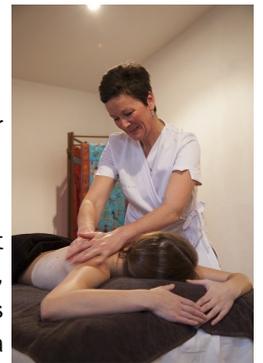
- vous pourrez prendre le temps de découvrir une collection de bijoux et de montres en bois précieux,
- trouver ou retrouver le plaisir de jouer à des jeux traditionnels du monde, jeux souvent méconnus ou oubliés,
- vous replonger dans les techniques anciennes de peinture sur bois
- et entrer dans la magie de l'imagination avec les sculptures réalisées à partir de souches d'arbres.

A noter :

L'ouverture officielle de l'espace boutique « Au bois fripon » se fera véritablement fin mars 2017 (week-end de Pâques).

Institut de Bien-Être « Penser à soi »

Estelle LIELY
-Quartier les Parizots - VINSOBRES
Ouvrte tous les jours de 10h00 à 19h00 sur rendez-vous
Tel 06.77.08.86.85 -
www.penser-a-soi.fr - eliely@penser-a-soi.fr



Formée à l'école IFMBE84 de Carpentras et installée à Vinsobres depuis début 2015, j'utilise différentes techniques pour vous proposer le massage-bien-être adapté à votre envie du moment. Il n'est jamais vraiment le même et vous est entièrement adapté. Les massages à l'huile sont réalisés avec des huiles végétales biologiques première pression à froid, quelquefois additionnées de quelques gouttes d'huiles essentielles biologiques.

Je peux me déplacer chez vous si vous ne pouvez pas venir à l'institut.

« Le Massage-Bien-Être, en tant qu'acte d'échange, de bienveillance, de toucher vital, permet une parenthèse de douceur et de détente bienfaitrice dans votre quotidien »

Accueil mairie : lundi, jeudi de 8 h30 à 12 h00 et de 13 h30 à 17h 30 - mardi, mercredi de 8 h30 à 12 h00 - vendredi de 8 h30 à 12 h00 et de 13 h30 à 16 h00

Téléphone : 04 75 27 64 49 - e-mail : mairiedevinsobres@wanadoo.fr Madame le Maire reçoit sur rendez-vous